

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Lean manufacturing

- Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Electronique, énergie et systèmes industriels

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle (LP) *Production industrielle*, spécialité *Lean manufacturing* a pour objectif de former des cadres techniques intermédiaires capables d'exercer leurs métiers dans des entreprises de production ou de bureau d'études au sein des services Méthodes, Ordonnancement ou Planification. L'objectif est de savoir retenir la meilleure organisation de production en vue d'optimiser la productivité de l'entreprise. Les diplômés de cette LP sont amenés à exercer leur fonction au sein d'entreprises de nombreux secteurs d'activité de la très petite entreprise jusqu'aux PME/PMI et grands groupes industriels. Les postes occupés sont : chef de projet industrialisation, responsable production, responsable méthodes chargé de la performance et de la productivité.

Cette LP est portée par le département *Génie mécanique et productique* (GMP) de l'IUT de Lyon 1 à l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) et est dispensée sur le site de Villeurbanne. Elle accueille des étudiants provenant de DUT, BTS, L2 et peut être suivie dans le cadre de la formation continue (FC) ou d'une validation des acquis de l'expérience (VAE). Le recrutement est essentiellement local mais avec également la présence d'étudiants provenant d'autres régions.

La formation se fait exclusivement par alternance avec contrat de professionnalisation. Le contenu des enseignements comprend quatre unités d'enseignement (UE) : Communication et connaissance de l'entreprise (UE1, UE2), Lean manufacturing (UE3), Optimisation de la production (UE4) plus un projet tuteuré (UE5) et un stage en entreprise inclus dans la période d'alternance.

Avis du comité d'experts

La formation permet de traiter les différents domaines du lean manufacturing et le contenu des enseignements est un approfondissement incontestable des acquis vus en BTS ou DUT. Tous les domaines d'activités sont touchés par la démarche « Lean manufacturing », ce qui garantit la diversité des emplois possibles. Le projet pédagogique est clair et la répartition entre les différents enseignements est cohérente avec les missions des métiers visés. La participation du milieu industriel à la rédaction du programme de la LP assure une très bonne adéquation entre les acquis de la formation et les compétences des métiers visés. Des éléments manquent cependant au dossier comme la fiche Répertoire national des certifications professionnelles et des données semblent contradictoires (année d'ouverture, tableau des effectifs,...) compliquant l'analyse de cette évaluation.

Au niveau régional et même au niveau national, il n'y a pas de licence équivalente à celle proposée par l'UCBL. Une autre LP proposée par l'IUT d'Annecy (*Technicien en gestion industrielle*) pourrait s'approcher de cette licence. Il est mentionné également que des demandes de VAE sont faites par de nombreux industriels pour obtenir cette LP, ce qui montre l'originalité de cette formation.

De nombreux professionnels sont impliqués dans cette LP en participant aussi bien à l'organisation de la licence qu'à la formation proprement dite (intervention sous forme de cours, de travaux dirigés ou de travaux pratiques réalisés dans certains cas à l'échelle industrielle). Ils assurent 73 % des enseignements aussi bien dans le cœur de métier que sur les enseignements transversaux. Cette formation bénéficie d'un partenariat soutenu avec la chambre syndicale de la métallurgie qui regroupe bon nombre d'entreprises du secteur, et avec son centre de formation (AFPI).

La forte implication industrielle aussi bien pour l'organisation de la LP que pour la participation des enseignements met en avant l'intérêt de la formation professionnelle mais ne fait apparaître aucun lien avec la recherche. Les atouts des équipes de recherche sont absents et la participation pédagogique d'enseignants-chercheurs est inexistante.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants du département GMP de l'IUT et de professionnels. La répartition des enseignements est de 73 % pour les professionnels, seulement 13 % par les enseignants de l'UCBL, pas d'intervenants enseignants-chercheurs et 14 % pour les autres établissements (essentiellement AFPI). Il serait très souhaitable de voir la participation d'enseignants-chercheurs effectif tant au niveau pédagogique que dans leurs transmissions du savoir lié à leurs activités de recherche, pour redonner à cette formation son caractère universitaire.

Le responsable de la formation veille au bon déroulement de la formation. Il s'assure de la cohérence entre les missions d'enseignement « techniques » et les missions en entreprise. Il s'assure également de la qualité pédagogique de la formation à travers les évaluations des étudiants. Il organise régulièrement des réunions pédagogiques et comité de pilotage. Les partenaires industriels participent activement à l'ensemble de la LP (commissions de recrutement, suivi des alternants, projets tuteurs, jury de la LP et conseil de perfectionnement).

Il n'y a pas d'informations données sur les candidatures de 2009 à 2012. Ces deux dernières années, le nombre de candidatures est de 85 en moyenne et le nombre d'inscrits de 20 à 22. La sélection se fait d'abord sur dossier et puis, sur entretien. Le ratio (inscrits/reçus) est de 20 %. Très majoritairement, les étudiants proviennent de DUT et de BTS dans les domaines industriels.

Tous les étudiants sont en contrat de professionnalisation et il y a eu en 2012/2013 plus de demandes d'alternance que de candidats retenus. Le taux de réussite ces trois dernières années est supérieur à 90 %.

L'insertion professionnelle de cette LP est tout à fait satisfaisante. L'embauche en CDI se fait généralement avant les trois mois qui suivent l'obtention du diplôme et pour un bon nombre des diplômés, au sein de l'entreprise qui les a accueillis en alternance. Les poursuites d'études restent faibles même si les résultats de 2013 sont très partiels.

Les enquêtes nationales ou internes montrent que les diplômés se placent très facilement dans le monde professionnel et souvent au sein d'entreprises dont les activités sont dans le cœur de métier de la formation. Il reste que le nombre de répondants, ces deux dernières années, est trop faible ; ce qui donne une vision partielle quant au devenir des diplômés.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La formation ne fait pas apparaître de liens avec la recherche. Il n'y a pas de lien avec les laboratoires universitaires de recherche et il n'y a pas non plus d'information avec la recherche industrielle. Par ailleurs, il n'est pas indiqué de participation pédagogique d'enseignants-chercheurs.
Place de la professionnalisation	La formation est dispensée par de nombreux industriels et en particulier soutenue par la branche professionnelle de la métallurgie Rhône-Alpes où entre autre, l'Organisme de Formation des Entreprises de la Métallurgie accueille des étudiants dans leurs locaux. Plusieurs certificats de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) sont proposés aux alternants et notamment le CQPM « Technicien industrialisation et amélioration de processus » (TIAP). Les alternants peuvent ainsi avoir à l'issue de la formation la LP et le CQPM. Par ailleurs, l'ensemble des partenaires industriels ont participé à la rédaction du programme de formation et participe à l'ensemble des activités cette formation : suivi des alternants, suivi et jury de projets, jury de fin d'année et conseil de perfectionnement et ont participé au programme de formation.
Place des projets et stages	Pour la plupart des étudiants, le projet tuteuré est entièrement réalisé en entreprise et porte sur une problématique technique. Il comprend des périodes d'apprentissage et de synthèse sur de sujets définis dès leur arrivée dans le milieu professionnel. Le travail est suivi par un enseignant qui s'assure du bon déroulement du projet. Ce travail donne lieu à un rapport écrit et à une soutenance orale présentée devant un jury composé d'enseignants et d'industriels. Le stage fait partie de la période d'alternance et est également évalué.
Place de l'international	Cette LP se limite au niveau national et ne donne pas d'information sur l'international.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le nombre de candidats pour cette LP est correct et il n'y pas de difficulté particulière au niveau du recrutement. Ce recrutement est diversifié (DUT, BTS, FC...). Le dossier signale une individualisation de la formation compte tenu du public diversifié. Cependant, aucune précision n'est apportée sur les différentes modalités de formation dite individualisée.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'UCBL a mis en place des moyens pour l'accueil d'handicapés et chaque formation peut bénéficier de l'aide d'un chargé de mission « handicap ». L'UCBL a également mis en place les nouvelles pédagogies numériques et les intervenants des différentes formations sont encouragés à les utiliser. Il n'y a pas de précision dans ce sens concernant cette LP.

Evaluation des étudiants	Les modalités de contrôle de connaissances se fait en contrôle continu avec une proportion de 50 à 30 % pour les travaux de groupe. L'évaluation de plusieurs modules et UE, se fait sous forme de mémoires rendus par les étudiants. En fin de parcours, une journée est réservée à la soutenance des travaux réalisés en entreprise en présence d'industriels. Par ailleurs, la constitution des jurys d'examen, les règles de délivrance du diplôme et les crédits européens sont fixées d'une manière classique pour une LP.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de compétences des étudiants se fait par un enseignant du cursus qui assure le tutorat et se déplace au moins deux fois en entreprise. Il s'assure de l'adéquation entre les missions durant le stage et les objectifs de la formation. Il se charge de valider la qualité du mémoire rendu par l'alternant. Peu d'éléments sur l'évaluation des compétences de nature scientifique sont évoqués dans le dossier.
Suivi des diplômés	Il existe deux niveaux de suivi des diplômés : - A long terme, l'enquête nationale pour les promotions 2009 à 2011 a donné un bon taux de réponses et montre une bonne insertion professionnelle dans un délai raisonnable (moins de six mois) et souvent trouvée dans la même entreprise faisant suite à l'alternance. - A court terme, les enquêtes menées pour les promotions 2013 et 2014 ne sont pas pertinentes car le nombre de répondants est très faible et donc, non significatif. Il faut reprendre ces enquêtes menées en interne et se donner les moyens d'avoir des retours statistiquement représentatifs.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	L'autoévaluation de la formation se fait à travers les missions du comité de pilotage. Celui-ci se réunit pour la validation de la liste des étudiants et le contrôle pédagogique permettant le bon déroulement de la formation. En 2012/2013, un bilan d'évaluation des enseignements par les alternants a été réalisé, ce questionnaire complet a reçu un certain nombre de réponses et d'interrogations. Le conseil de perfectionnement a vraisemblablement examiné ces questionnaires mais les réponses apportées ne sont pas mentionnées clairement dans ce dossier.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formation originale axée vers l'optimisation de la gestion de production et concernant de nombreux secteurs d'activités.
- Formation attractive pour les alternants, et bonne diversité des candidatures.
- Formation entièrement en alternance.
- Très bon taux de réussite.
- Très bonne insertion professionnelle.
- Partenariat avec la chambre syndicale de la métallurgie et l'AFPI.
- Implication très forte du monde industriel (enseignements et organisation de la LP...).

Points faibles :

- Composition de l'équipe pédagogique atypique : au niveau pédagogie participation trop forte des professionnels et pas de participation des enseignants-chercheurs.
- Pas de réponses apportées par le conseil de perfectionnement aux interrogations des étudiants.
- Incohérences dans les données du dossier.

Conclusions :

La licence professionnelle *Lean manufacturing* est très attractive pour les étudiants et bien soutenue par le milieu professionnel local. Elle est dispensée uniquement par alternance et donne lieu à un taux de réussite très satisfaisant et à une bonne insertion professionnelle. Il convient de poursuivre cette formation par alternance.

Trois points sont cependant à souligner :

1. Il conviendrait de rééquilibrer la répartition des enseignements entre les intervenants industriels (participation trop forte) et les enseignants-chercheurs (pas de participation).
2. Il conviendrait aussi d'harmoniser le contenu et le déroulement des enseignements suite aux remarques soulevées par les étudiants.
3. Il est important que les enquêtes de suivi des étudiants menées en interne soient approfondies de manière à se donner les moyens d'avoir des retours statistiquement représentatifs.

Observations de l'établissement

Université Claude Bernard Lyon 1



Division des Études et de la Vie Universitaire
Bâtiment le Quai 43

Adresse Campus : 43, Bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex

Affaire suivie par Philippe LALLE

Tél secrétariat : 04 72 43 19 73

Fax : 04 72 44 80 05

Mél : vpcevu@univ-lyon1.fr

Licence professionnelle :

Lean Manufacturing

S3LP 1600 10215

**Le Vice-président du Conseil des
Études et de la Vie Universitaire**

à

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des
formations

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des formations

Le responsable de la formation et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES. Nous avons en particulier noté la nécessité de faire intervenir des enseignants-chercheurs dans la formation, la part des professionnels étant actuellement très conséquente (73%).

Nous nous emploierons à corriger également les divers autres points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne.

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU
Philippe LALLE